

**LÉGION FRANÇAISE
DES COMBATTANTS**

ALPES - MARITIMES

SECTION DE CANNES

Cannes, le 5 Novembre 1940

Monsieur NOUVEAU
Maire
de CANNES

Monsieur le Maire,

D'accord avec votre Secrétaire Général, nous avons pris rendez vous pour le Samedi 2 courant à 16 heures pour vous présenter une délégation du bureau de la Légion Française des Combattants. Nous ne vous avons pas rencontré lorsque nous nous sommes présentés à la Mairie.

Voudriez vous nous faire savoir à quelle date nous pourrions être reçus ?

Parmi les actions à mener qui intéressent notre ville nous vous signalons les suivantes :

Commerce noir : Des producteurs et même des revendeurs livrent, hors commerce, des produits d'alimentation pour éviter de se conformer aux prix taxés. Des familles dont les moyens sont limités sont ainsi privées, au bénéfice de ceux qui favorisent ce commerce illicite.

Une surveillance à la base de la production s'impose les producteurs doivent justifier de la vente de leurs produits "au grand jour" .

Action anti-gouvernementale : Des inscriptions contre la politique du Chef de l'Etat ont recouvert, ces jours derniers, des murs de la Ville et de nombreux bancs de la Croisette (la pluie ne les a pas encore effacées toutes). Aux W.C. du Boulevard Carnot l'inscription constitue un véritable dégat. Il faut que les services de la Ville apportent tout le soin nécessaire pour leur disparition rapide, avec le même empressement qu'elles firent disparaître des bancs de la Croisette, il y a quelques temps, les inscriptions anti-juives et anti-maçonniques. Les coupables des inscriptions anti-gouvernementales seront recherchés.

Au nom de la Légion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.